

JUILLET 2026

Lou
BRAM
de L'aret

LE CRI DU BÉLIER
INFORMATIONS MUNICIPALES DE BARGEMON



Une continuité, un nouvel élan

Nous poursuivons ce qui a été engagé,
tout en ouvrant une nouvelle dynamique
collective.



DECARLIS
Nadine

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Tout d'abord, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée lors de ces dernières élections, avec près de 58 % des suffrages (57,79%).

Vous avez fait le choix de la continuité et de la stabilité.

Avec une équipe en partie renouvelée, que je remercie tout particulièrement pour son engagement et l'attachement qu'elle voue à notre commune.

Notre budget a été voté le 30 avril avec prudence pour cette nouvelle année, au vu des incertitudes gouvernementales en cours, ainsi que des défis à venir.

Mon équipe et moi-même sommes parfaitement conscients de l'enjeu de ce deuxième mandat, qui nous permettra tout d'abord de :

- * consolider et faire aboutir les projets entamés sur les deux dernières années 2024/2025.

- * préparer des projets en faveur du dynamisme local

L'été est là et ses festivités. Vous trouverez sur les pages suivantes le calendrier des animations. Faisons rejaillir de ces moments variés, la convivialité et la joie de vivre, et pensons à remercier les associations qui œuvrent toute l'année pour vous divertir.

La chaleur faisant, nous ne cesseront de vous rappeler les usages de l'eau. Nos nappes phréatiques ont certes repris un bon niveau, mais ne sont pas remplies à 100 %.

Faisons preuve de bon sens.

A peine le mois de juin entamé, que des incendies se déclarent...

La nature reste particulièrement sèche, et nous remercions notre CCFF/RCSC ainsi que l'amicale de veiller sur notre territoire.

Merci à vous tous bénévoles qui consacrez votre temps et votre énergie !

Nous vous rappelons à la plus grande prudence.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été.

SOMMAIRE

Edito.....	2
La vie pratique.....	4

VIE MUNICIPALE

Le conseil municipal.....	7
Le point finances.....	10
Le point travaux.....	12
Le point projets.....	17

FAIRE VIVRE BARGEMON

Les nouvelles du village.....	19
La vie associative.....	28
Culture & patrimoine.....	34
Les mains du village.....	37
La voix du village.....	39

LE MOT COMMUNIQUANT

Informar, partager, rassembler.

C'est l'ambition de cette nouvelle dynamique de communication que nous souhaitons développer à Bargemon : permettre à chacun de mieux connaître la vie de notre village, ses projets, ses événements et celles et ceux qui le font vivre.

Depuis Le début du mandat, la commune a engagé une nouvelle dynamique de communication afin de mieux informer les habitants, valoriser les initiatives du territoire et faciliter le partage d'information.

Avec cette nouvelle édition du Lou Bram de l'Aret, un affichage repensé, une communication plus régulière et une présence renforcée sur les réseaux sociaux, nous souhaitons rendre la vie municipale et associative plus visible, plus accessible et plus proche de chacun.

L'objectif est clair : faire de la mairie une véritable maison commune, un lieu d'information, d'échanges et de proximité pour tous les Bargemonnais.

Informar, ce n'est pas seulement transmettre les informations. C'est aussi mettre en lumière les projets, les événements, les femmes et les hommes qui font vivre notre village au quotidien.

Faire vivre Bargemon est une responsabilité collective. Nous espérons que ce magazine redeviendra un rendez-vous attendu, un outil d'information utile et un lien entre tous ceux qui contribuent à la vitalité de notre commune.

Nous vous souhaitons une belle lecture et espérons que ces pages vous donneront envie, encore davantage, de participer à la vie de notre village.

LA VIE PRATIQUE

Crèche

Tél : 09 72 54 37 84
email : microcrechebargemon@odelvar.com

École

avenue Pasteur
Tél : 04 94 76 66 17
Email : ecole.0830621z@ac-nice.fr

Maison de retraite Bouen Seren

Tél : 04 94 76 60 28

Dracénie Provence Verdon Agglomération

Tél : 04 94 50 16 20
site : www.dracenie.com

Service eau / assainissement

secrétariat 04 13 35 46 95
astreinte 06 22 91 42 76
Servicedeseaux.nord@dracenie.com

Espace Tourisme & Médiathèque

48 route de Claviers
lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
jeudi et samedi
de 9h00 à 12h00
Tél : 04 94 47 81 73
email : bargemontourisme@dracenie.com

Musée Galerie Honoré Camos

du mercredi au dimanche
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Tél : 04 94 67 72 88

Musée des Fossiles & Minéraux

Musée du Garde-Champêtre

Musée de la Mécanographie

du mercredi au dimanche
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Tél : 04 94 67 61 44

Musée privé du Solex

4 traverse de l'alambic
06 63 07 43 01
lessalexdesteph@gmail.com

MAIRIE

1 place de la mairie

du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tél : 04 94 39 09 20
email : mairiebargemon@orange.fr
site : mairie-bargemon.fr

Facebook : mairiedebargemon

Instagram : mairiebargemon

panneaupocket.com

PERMANENCES

CCAS

mardi de 10 h à 11 h 30
rez-de-chaussée de la mairie

Restos du Cœur

mardi de 11 h 30 à 12 h

Secours Populaire

un lundi sur deux à partir de 14 h

Paroisse épicerie solidaire

du lundi au vendredi de 11h à 11h30
(dépôts alimentaires possibles)
au presbytère 15 rue Marceau

Assistante sociale

mardis au rez-de-chaussée de la mairie
Prise de rendez-vous :
04 83 95 57 80

Sage-femme addictologue du Centre Hospitalier de Draguignan

un vendredi matin sur deux
rez-de-chaussée de la mairie
Prise de rendez-vous :
04 94 60 50 79

Assistante numérique

Reprise à partir de septembre tous les lundis
matin uniquement sur rendez-vous.
04 94 39 09 20

Agence Postale Communale

8 place Saint-Étienne
du lundi au vendredi
de 08h15 à 11h45

TED PETIT BUS

Tél : 08 00 65 12 20
ted@dracenie.com

Gendarmerie

15 impasse de la transhumance
Tél : 04 94 39 16 50

Pharmacie Barale

20 avenue François Maurel
Tél : 04 94 76 60 02

ANNEXE CENTRE DE SANTÉ DRACÉNIE PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION

cardiologue / sage-femme / psychologue
médecin généraliste

Prise de rendez-vous :

Tél : 04 22 46 34 80
ou sur doctolib

CABINET DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Michel Rigaud

14 avenue Pasteur
Tél : 06 23 78 08 86

Véronique Blanc

14 avenue Pasteur
Tél : 06 98 36 05 35

MUTUELLES COMMUNALES

AXA

Jean-Philippe Marcy
07 82 90 92 80

Emao

maville-masante.mutuelle-emoa.fr

Mut'Com

Frédéric Dubuisson
06 32 13 77 19
email : fdubuisson@mutuellecommunale.com

KINÉSITHÉRAPEUTHE

Stéphane Laudrain

rue Jean-Jaurès
Tél : 04 94 70 60 14 - 06 84 58 19 31

SSIAD

(services de soins infirmiers à domicile)
Tél : 04 94 76 67 54

AROMATHÉRAPIE - MASSAGES

Blaithin Kennedy

22 avenue François Maurel
Tél : 07 78 38 32 82

 **119**

**ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE**

Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.
Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

 **112**
**NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN**

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

 **15**
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

 **17**
**POLICE
SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

 **3919**
**VIOLENCES FEMMES
INFO**

pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...

 **114**
**NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES**

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

 **18**
**SAPEURS-
POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

**LES NUMÉROS
À CONNAÎTRE
EN CAS D'URGENCE**



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

LE MOT OPPOSÉ

Le 22 mars 2026, vous avez été un peu plus de 42% à exprimer le souhait de voir notre commune prendre une autre direction. Le verdict des urnes a montré que la majorité des Bargemonnais étaient satisfaits de la gestion de notre commune et confiants quant à son avenir. Soucieux de défendre nos électeurs, nous avons endossé la fonction d'opposition au sein du conseil municipal. Opposition constructive car résultant d'un choix démocratique. Le droit à aspirer au changement est légitime, le fait de l'exprimer publiquement est démocratique et ne doit souffrir d'aucun reproche. Plus que jamais, notre village a besoin d'unité, et cette dernière ne peut être envisagée que par l'acceptation par tous de toutes les aspirations des Bargemonnais.

Hervé Wujciak, Carole Dubreuil et Claude Ballester

ÉTAT - CIVIL

NAISSANCES

- Kim SOULIE FERRAIRONI, née le 31/01/2026
- Emma BARGOZZA, née le 17/02/2026
- Dréan MADEIRA KNECHT, né le 07/05/2026
- Diane LAUZIER, née le 13/05/2026

MARIAGES

- Benjamin SCHRODER et Isabella HEWITT, le 25/06/2026
- Henri BOUVRESSE et Marie-Claire RIANDé, le 26/06/2026

DÉCÈS

- Jean-Jacques TEDESCO, le 05/02/2026
- Montserrat JIMENEZ, le 09/02/2026
- Josiane MORVAN, le 08/03/2026
- Maguy PASCAL, le 24/05/2026

VIE MUNICIPALE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est le lieu où se prennent les décisions qui façonnent la vie de notre village. Composé du maire et des conseillers municipaux élus par les habitants, il se réunit régulièrement pour débattre, voter et mettre en œuvre les actions nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Budget, travaux, patrimoine, équipements publics, vie associative, demandes de subventions ou projets d'aménagement : tous les sujets qui engagent l'avenir de Bargemon sont examinés en conseil municipal avant de faire l'objet d'une délibération.

Parce que la vie démocratique locale doit être accessible à tous, chaque conseil municipal est ouvert au public. Les habitants qui le souhaitent peuvent assister aux séances et suivre les échanges entre les élus. Dans un souci de transparence, les procès-verbaux des réunions sont également mis en ligne sur le site internet de la commune et restent consultables par tous.

Depuis le début de ce mandat, les premiers conseils municipaux ont été consacrés à la mise en place des fondations nécessaires à l'action municipale. La séance d'installation a permis l'élection du maire et des adjoints, marquant le lancement officiel de cette nouvelle mandature.

Les réunions suivantes ont porté sur l'organisation des instances de travail de la commune, la désignation des représentants municipaux au sein de différents organismes, la création de la commission d'appel d'offres ainsi que l'élection des grands électeurs appelés à participer à l'élection des sénateurs.

Parmi les décisions majeures de ce début de mandat figure également le vote du budget communal. Véritable feuille de route financière de la commune, il fixe les moyens consacrés aux services municipaux, à l'entretien du patrimoine, aux investissements et aux projets à venir.

Le conseil municipal a également approuvé plusieurs demandes de subventions auprès de nos partenaires institutionnels. Ces démarches, souvent peu visibles, sont pourtant essentielles : elles permettent d'accompagner financièrement les projets communaux et de préserver les équilibres budgétaires de la commune.

Si ces premières délibérations peuvent parfois paraître techniques, elles constituent les bases indispensables sur lesquelles reposent les projets et les actions qui seront menés tout au long du mandat. Car avant de construire, d'aménager ou d'investir, il faut d'abord organiser, planifier et préparer l'avenir.

Le conseil municipal est ainsi bien plus qu'une instance administrative : il est le lieu où se construit, séance après séance, l'avenir de Bargemon.



DECARLIS
Nadine

MAIRE
DE BARGEMON



SARKISSIAN
Christophe

1^{ER} ADJOINT

affaires générales,
budget, urbanisme,
numérique,
développement
économique,
musée&tourisme,
associations



COLLART
Francine

2^E ADJOINTE

affaires sociales,
CCAS



BOBENRIETH
Christian

3^E ADJOINT

travaux,
bâtiments,
développement
durable,
défense, sécurité,
CCFF,
Forêts, Symielec



AFFRE
Ariane

4^E ADJOINTE

culture,
patrimoine, école,
communication,
festivités



GOEMAN
Geert

CONSEILLER
MUNICIPAL



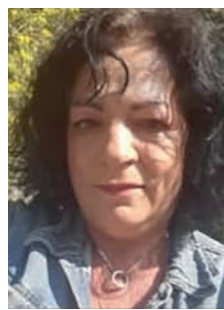
COQUARD
Manon

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE



MAGNY
Hubert

CONSEILLER
MUNICIPAL



ARCADIO
Laetitia

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE



MAGNIER
Hervé

CONSEILLER
MUNICIPAL



PUISIEUX
Christine

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE



BOUDRY
Reynald

CONSEILLER
MUNICIPAL



WUJCIAK
Hervé

CONSEILLER
MUNICIPALE



DUBREUIL
Carole

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE



BALLESTER
Claude

CONSEILLER
MUNICIPAL

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES GRANDS ÉLECTEURS

Les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens. Ils sont désignés par un collège électoral composé notamment d'élus locaux, appelés « grands électeurs ».

À ce titre, le conseil municipal a procédé à la désignation des délégués de la commune appelés à participer à la prochaine élection sénatoriale en septembre prochain et à représenter Bargemon au sein de ce collège électoral.

Ont été élus :

- **DECARLIS Nadine**
- **SARKISSIAN Christophe**
- **AFFRE Ariane**

Suppléants :

- **BOBENRIETH Christian**
- **COQUARD Manon**
- **WUJCIAK Hervé**

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres intervient lorsque la commune passe des marchés publics importants (travaux, achats, prestations).

Elle analyse les propositions des entreprises et participe au choix du prestataire retenu, selon des critères définis à l'avance (prix, qualité, délais...). Son rôle est essentiel pour garantir la transparence et la bonne utilisation des fonds publics.

À Bargemon, le conseil municipal a désigné les membres de cette commission parmi les élus de la commune :

- **SARKISSIAN Christophe**
- **AFFRE Ariane**
- **BALLESTER Claude**

Suppléants :

- **MAGNY Hubert**
- **COQUARD Manon**
- **DUBREUIL Carole**

La commission est présidée par le maire ou son représentant.

LE POINT FINANCES

LE BUDGET COMMUNAL, FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

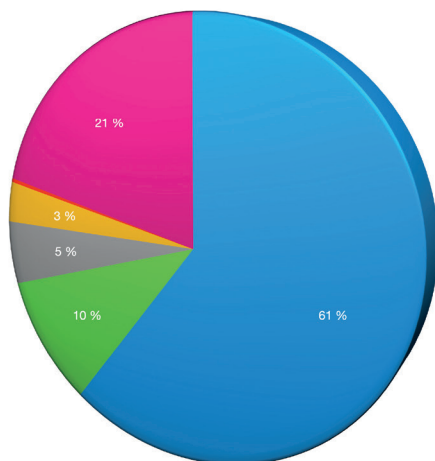
Le budget communal est voté chaque année par le conseil municipal. Il constitue le cadre financier qui permet à la commune d'assurer ses missions et de réaliser ses projets.

Il se compose de deux grandes sections complémentaires :

- Le budget de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au quotidien de la commune : services municipaux, entretien des bâtiments et des espaces publics, charges de personnel, fluides, fournitures ou encore prestations de services.
- Le budget d'investissement concerne les projets structurants et durables : travaux de voirie, rénovation de bâtiments, aménagements urbains, équipements publics ou valorisation du patrimoine.

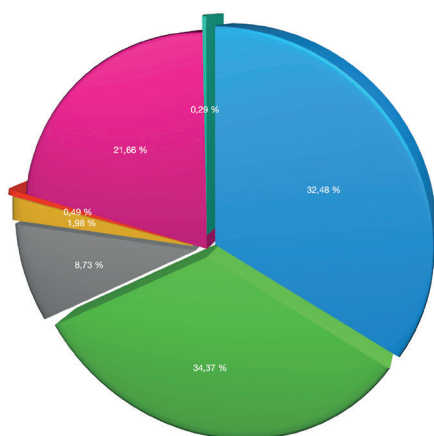
Le vote du budget ne se limite pas à un exercice comptable. Il traduit les choix et les priorités de l'équipe municipale pour l'année à venir, en fonction des besoins du village et des capacités financières de la commune.

**Un budget communal
n'est pas seulement un document financier,
c'est une feuille de route pour le village.**



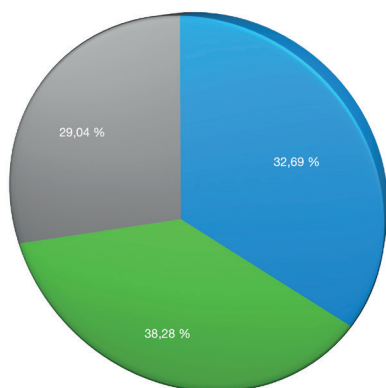
Recettes de fonctionnement Budget 2026

Impôts et taxes	1 041 441 €
Dotations et participations	175 424 €
Produits services, domaines et ventes	85 200 €
Autres produits de gestion courante	54 000 €
Atténuations de charges	5 000 €
Résultat reporté	357 056 €
Total recettes de fonctionnement	1 718 121 €



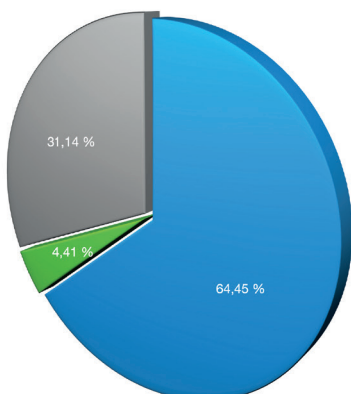
Dépenses de fonctionnement Budget 2026

Charges à caractère général	558 010 €
Charges de personnel et frais assimilés	590 500 €
Autres charges de gestion courante	150 020 €
Atténuations de produits	34 000 €
Charges financières	8 500 €
Virement à la section d'investissement	372 091 €
Opérations transferts entre sections	5 000 €
Total dépenses de fonctionnement	1 718 121 €



Recettes d'investissement - Budget 2026

Total recettes d'équipement	418 824 €
Total recettes financières	490 458 €
Virement de la section de fonctionnement	372 091 €
Total recettes d'investissement	1 281 373 €



Dépenses d'investissement - Budget 2026

Total des dépenses d'équipement	825 819 €
Dépenses financières, emprunts et dettes	56 527 €
Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	399 027 €
Total dépenses d'investissement	1 281 373 €

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES SUBVENTIONS : UN LEVIER INDISPENSABLE POUR LES PROJETS

Pour réaliser ses investissements, la commune ne peut pas s'appuyer uniquement sur ses ressources propres. Elle sollicite donc des subventions auprès de différents partenaires : État, Région, Département, organismes publics ou encore Europe.

Ces aides financières permettent d'accompagner la réalisation des projets et de limiter leur impact sur les finances communales.

Pour chaque opération, le principe est le suivant : la commune assure en général au minimum 20 % du financement, tandis que les partenaires peuvent accompagner jusqu'à environ 80 % du coût total. Ce cofinancement est indispensable pour permettre la réalisation de nombreux projets tout en préservant les équilibres budgétaires.

Les subventions ne couvrent donc jamais l'intégralité d'un projet. Elles impliquent un travail de montage précis afin de mobiliser les bons partenaires et de sécuriser les financements nécessaires.

Ainsi, derrière chaque réalisation visible dans le village, il existe un équilibre entre l'engagement financier de la commune et le soutien des partenaires institutionnels.

Subventions obtenues

- Première phase des travaux Chapelle de Montaigu

Subventions en cours de demande :

- Réfection de la chaussée chemin de La Ferrage**
- Réfection mur chemin Peyregone**
- Citerne incendie salle polyvalente André Delpui**
- Réfection évacuation eaux pluviales, fontaine Couchoire**
- Fondation du patrimoine : Ouverture dossier «Collecte de dons»**
- FPRNM (Fonds de Préventions des Risques Naturels Majeurs) dit Fonds Barnier : pour le dossier de la rue Marceau**

QUI FAIT QUOI ?

Comprendre les compétences publiques.

Les projets d'un village ne relèvent pas uniquement de la mairie. Ils sont le fruit d'un travail coordonné entre plusieurs niveaux de collectivités.

Faire vivre un village, c'est travailler ensemble entre plusieurs niveaux de décision. La mairie en est le point de proximité, mais elle agit toujours en lien avec ses partenaires.

LA MAIRIE

C'est la maison commune du village.

Elle s'occupe notamment : des écoles, des bâtiments communaux, de la voirie locale, du marché, de la culture, de la vie associative, de l'état civil, de l'aide sociale (CCAS)

Elle agit au plus proche du quotidien des habitants.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Elle regroupe plusieurs communes.

Elle intervient sur : le développement économique, les déchets, la mobilité, l'eau, la santé, les aménagements du territoire et les grands projets structurants.

Elle permet de mutualiser les moyens.

LE DÉPARTEMENT

Il agit à une échelle plus large.

Il gère notamment : les collèges, les routes départementales, les aides sociales, la solidarité et l'insertion, le soutien aux communes rurales.

LA RÉGION

À une échelle encore plus large.

Elle intervient sur : les lycées, les transports régionaux, le développement économique, l'aménagement du territoire.

L'ÉTAT

Il exerce les missions régaliennes et garantit l'égalité entre tous les citoyens.

Il intervient notamment sur : la sécurité et la justice, l'éducation nationale, la santé publique et les grandes politiques nationales, l'environnement et la réglementation, les cartes d'identité, passeports et titres officiels, l'emploi et la politique économique nationale, la sécurité civile et la gestion des crises, le financement et le contrôle de nombreuses politiques publiques.

Il fixe les grandes orientations nationales et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de certains projets.



CHAPELLE DE MONTAIGU

Une étape décisive vient d'être franchie pour la restauration de la Chapelle Notre-Dame de Montaigu.

En ce mois de juin, l'État a accordé à la commune une subvention de 113 695 €, soit la totalité de la somme demandée. La municipalité remercie la Préfecture pour ce soutien important. Ce financement est complété par le Fonds de Concours de Dracénie Provence Verdon à hauteur de 50 531 € ainsi que le mécénat de l'Association des Chapelles pour 37 898 €.

Le reste à charge pour la commune s'élève ainsi à 50 531 €.

Le plan de financement étant désormais consolidé, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) va pouvoir être lancé, avec un espoir de démarrage des travaux à la fin de l'année 2026. Une étape importante est franchie pour la sauvegarde de ce patrimoine communal.



RUE MARCEAU

Démolition et réaménagement du secteur

Le programme des travaux de la rue Marceau entre dans sa phase de finalisation.

Le projet intègre désormais l'acquisition et la déconstruction de deux immeubles supplémentaires, inclus dans le périmètre initial de l'opération.

Les demandes de financement globales sont en cours de consolidation.

Les accords devraient être finalisés courant septembre.

Les consultations d'entreprises sont envisagées au dernier trimestre 2026.

Ce projet constitue une étape importante dans la requalification du centre ancien.



SALLE POLYVALENTE

Mise aux normes
Sécurité incendie / citerne

Pour l'obtention de l'avis favorable de la commission de sécurité contre les risques d'incendie et de panique des établissements recevant du public, deux points importants étaient à résoudre :

1- la partie de la salle libérée par l'enlèvement de la scène, où sont stockés tables, chaises et matériels divers, étant réputée être un local de stockage, il convenait de procéder à son isolation par un cloisonnement coupe-feu 2 heures.

Après maintes tergiversations, ce cloisonnement est maintenant réalisé, et a obtenu le feu vert du Bureau Veritas.

2- la défense extérieure contre l'incendie étant inexistante vu le sous-dimensionnement des réseaux (impossibilité d'installer une borne incendie réglementaire), il a fallu imaginer une réserve d'eau assurant un débit suffisant. C'est ainsi qu'un premier projet de citerne installé au-dessus du tennis (plateforme à côté du City-stade) a vu le jour, mais abandonné vu son coût élevé (un peu moins de 200 000 € TTC).

Une deuxième solution a donc vu le jour, consistant en deux citernes de 60 m³ enterrées sous le parking du bas avec borne d'aspiration ; les aires de pompage et de retournement pour les camions de pompiers seront réalisées en enrobés. Le reste du parking remis à niveau et réhabilité. A noter que le stationnement sera rendu possible sur la dalle de béton recouvrant les citernes.

Ce projet coûtera deux fois moins cher que le précédent.

Le dossier est en bonne voie et sa réalisation est prévue avant la fin de l'année.



EHPAD

Mise aux normes
Sécurité incendie / citerne

Nous nous sommes réjouis de voir avancer les travaux de déconstruction. Ceux-ci étant terminés, le concassage des matériaux va démarrer, et les premiers coulages de béton suivront.

La commune travaille sur la sécurité incendie de ce bâtiment, suite à l'achat du bassin situé en amont du chemin San Peyre. Nous avons lancé des études avec un bureau spécialisé, et travaillons de concert avec le conseil départemental, le SDIS 83 ainsi que l'entreprise mandatée (Bouygues) pour les travaux d'Ehpad afin de trouver la meilleure solution au travers des contraintes de terrain, de canalisation d'eau et d'électricité enterrées.

L'ASSOCIATION ADESS EN SOUTIEN DE NOS AGENTS COMMUNAUX

Depuis le mois de mars 2026, après signature de la convention annuelle avec la commune, l'association ADESS contribue au débroussaillage, à la réouverture de certains sentiers, et au fauchage de certaines surfaces enherbées.

D'ici à fin juin, les travaux suivants auront été réalisés :

Fauchage : le pré autour de la chapelle du plateau de Favas ; la base de loisirs près du stade ; le pourtour des HLM.

Certains chemins débroussaillés : Vigne blanche => moulin Mistral ; entre la passerelle Vigne Blanche et la Ferrage ; calade Alicia et impasse Pèbre d'Ail.

Nettoyage des vallons :

étang de la Doux : débroussaillage du lit de la Doux, enlèvement des diverses embâcles ; débroussaillage de la Doux, du pont du Moulin du Pré Conduit jusqu'au Riou ; vallon de la Roque d'Embove – un arbre tombé dans le lit du ruisseau, débité.

Il est prévu également de réhabiliter l'escalier menant à la pharmacie depuis l'avenue Pasteur.

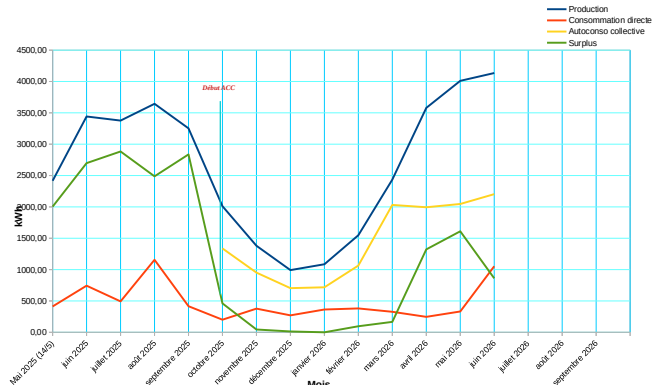
De plus, afin de soulager notre équipe d'agents de voirie, ADESS est mis à contribution pour débroussailler les bords des chemins dans les Plans notamment, ainsi qu'aux alentours du Stade et du chemin de la Garduelle.

Commune de Bargemon (83)

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

Année 1

- Salle polyvalente -



L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

en route depuis le 1^{er} octobre 2025

Les panneaux photovoltaïques sont installés sur la toiture de la salle polyvalente depuis mai 2025. Des contraintes administratives diverses ne nous ont pas permis de démarrer notre opération d'autoconsommation collective avant le 1^{er} octobre 2025.

Depuis cette date, la production des panneaux est affectée :

- en priorité aux deux salles (A. Delpui et Sissilu) en temps réel ;
- à l'ensemble des compteurs communaux selon un algorithme défini par Enedis, en fin de chaque mois.
- un surplus est dégagé et affecté à Enercoop, coopérative qui en contrepartie, assure les fonctions obligatoires de responsable d'équilibre.

LE POINT PROJETS

LE CCAS AU SERVICE DES BARGEMONNAIS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) poursuit son engagement auprès des habitants de Bargemon et développe cette année de nouvelles actions en faveur du lien social et de la solidarité.

Parmi les nouveautés, **le CCAS s'est doté d'une équipe « Jeunes »**. Son objectif est de mieux accompagner les différentes étapes de la vie et de permettre aux jeunes Bargemonnais de prendre part à la vie de leur village. Cette nouvelle dynamique vise à proposer des activités, des animations et des projets répondant à leurs attentes, tout en renforçant leur place au sein de la commune. Les jeunes qui souhaitent participer à cette réflexion, faire part de leurs idées ou s'impliquer dans les projets à venir peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

Dans cette même volonté d'accompagner chaque génération, le CCAS poursuit également ses actions en direction des seniors. Afin de mieux connaître leurs besoins, un questionnaire a été diffusé auprès des habitants de 60 ans et plus. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui y ont répondu. Les résultats recueillis permettront d'adapter au mieux les actions futures du CCAS. Les personnes concernées n'ayant pas reçu ce questionnaire peuvent se faire connaître en mairie ou lors des permanences du CCAS le mardi matin.

Des sorties à la journée ouvertes à tous sont actuellement à l'étude afin de favoriser les rencontres et les moments de convivialité entre habitants.

Tout au long de l'année, le CCAS assure une permanence chaque mardi de 10 h à 11 h 30 au rez-de-chaussée de la mairie. Cet accueil est ouvert à tous ceux qui rencontrent des difficultés, mais également à ceux qui souhaitent simplement échanger et rompre l'isolement.

Le CCAS joue également un rôle essentiel de relais entre les habitants et les différents acteurs de l'accompagnement social : assistantes sociales, centre local d'informations et de coordination (CLIC) de Draguignan, Restos du Cœur, Secours Populaire ou encore la Paroisse.

Les personnes souhaitant recevoir une visite à domicile peuvent transmettre leurs coordonnées au secrétariat de la mairie afin d'être contactées.

Ateliers « Cap Bien-Être »

Des ateliers gratuits seront proposés les jeudis 9, 16, 23 et 30 juillet 2026 dans la salle Pour Tous, au rez-de-chaussée de la mairie.

Ces rencontres sont destinées à favoriser le bien-être, les échanges et la convivialité.

Santé : Écouter-Voir

L'enseigne Écouter-Voir tiendra un stand sur la place Saint-Étienne à l'occasion du marché du jeudi 16 juillet. En dehors de cette date, les rendez-vous peuvent être pris par l'intermédiaire du CCAS.

À noter :
ordonnance audio valable 1 an
ordonnance optique valable 3 ans

BARGEMON, VILLAGE D'ARTISTES

Terre de patrimoine, Bargemon est aussi une terre de création. Peintres, photographes, sculpteurs, artisans d'art, musiciens, auteurs ou créateurs de tous horizons participent à la richesse culturelle du village et contribuent à son identité.

Cette année, la commune participera aux Journées nationales des artistes, un rendez-vous dédié à la création contemporaine et à la rencontre entre les artistes et le public. Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large : valoriser les talents du territoire, favoriser les échanges entre disciplines et rendre la culture toujours plus accessible à tous.

Afin d'accompagner cette dynamique, la municipalité souhaite mettre à disposition, selon les projets, certains locaux communaux pour accueillir des expositions, des rencontres, des ateliers ou des temps de création.

Vous êtes artiste à Bargemon ?

Peintre, photographe, sculpteur, artisan, musicien, auteur ou créateur, la commune vous invite à vous faire connaître afin de participer aux projets à venir : Journées nationales des artistes, expositions, projets collectifs, ateliers ou animations culturelles.

La culture et le patrimoine ne sont pas des héritages figés. Ce sont des forces vivantes qui se nourrissent des femmes et des hommes qui font vivre le territoire au quotidien. Ensemble, continuons à faire de Bargemon un village de création, de transmission et de partage.

CIMETIÈRE COMMUNAL

La commune de Bargemon a engagé une mise à jour des concessions au cimetière.

De nombreuses concessions sont arrivées à échéance et certaines familles ne sont plus identifiées dans les fichiers et nous n'avons aucun moyen de contacter leurs descendants.

Les personnes ayant connaissance des familles concernées sont invitées à se rapprocher de la mairie. Cela permettra d'informer les familles des démarches de renouvellement ou d'abandon des concessions.

FAIRE VIVRE BARGEMON

LES NOUVELLES DU VILLAGE

PRENDRE SOIN DE NOTRE VILLAGE

Nos rues, notre cadre de vie

Un village ne se résume pas à ses bâtiments ou à ses événements. Il se vit au quotidien dans ses rues, ses places, ses chemins, ses murs et l'ensemble de ses espaces partagés.

La commune poursuit ses actions d'entretien et d'amélioration du cadre de vie : entretien régulier des voies et espaces publics, travaux de rénovation et de sécurisation, végétalisation progressive de certains espaces, valorisation du patrimoine bâti. Mais la qualité de vie à Bargemon dépend aussi du comportement de chacun.

Or, les incivilités du quotidien fragilisent cet effort collectif : ordures ménagères déposées de manière inadaptée, dépôts sauvages, papiers, mégots, déjections canines ou nuisances sonores nuisent à la propreté et au bien-vivre ensemble.

Ces gestes, parfois banalisés, ont pourtant un impact réel sur notre cadre de vie et mobilisent du temps et de l'énergie qui pourraient être consacrés à l'embellissement du village.

Dans ce contexte, il est important de souligner et de remercier le travail quotidien des agents municipaux. Présents sur le terrain, ils assurent l'entretien, la propreté, la rénovation et l'embellissement de la commune avec engagement et constance, souvent dans l'ombre mais toujours au service de tous.

LA GESTION DES DÉCHETS : UN ENJEU COLLECTIF

La question des déchets est régulièrement évoquée, notamment concernant le nombre de points de collecte, leur intégration dans le paysage ou encore leur accessibilité.

Nous entendons ces remarques et comprenons ces préoccupations.

Il est toutefois important de rappeler que la gestion des déchets relève de la collectivité compétente et non directement de la commune.

L'installation des colonnes de tri répond notamment à une réglementation nationale visant à améliorer le tri des déchets et à réduire leur impact environnemental.

La commune reste attentive à ces questions et s'efforce, en lien avec les services compétents, de trouver les solutions les plus adaptées aux besoins du village et à la préservation de son cadre de vie.

Cependant, l'utilisation inappropriée des points de collecte, les dépôts au sol ou les déchets déposés en dehors des emplacements prévus peuvent conduire à l'évolution du dispositif, pouvant aller jusqu'à la suppression de certains bacs. Chacun peut contribuer à améliorer la situation en respectant les consignes de tri, en utilisant les équipements mis à disposition et en évitant tout dépôt sauvage.

Prendre soin de Bargemon, c'est donc aussi adopter des réflexes simples : respecter les espaces publics, veiller à la propreté des rues, ramasser les déjections de son animal, limiter les nuisances et contribuer, à son niveau, à un environnement agréable pour tous.

Nos agents municipaux œuvrent chaque jour pour entretenir, fleurir et améliorer le village. Leur mission n'est pas de compenser des comportements inciviques, mais de faire vivre et embellir notre commune.

Un village propre et agréable est l'affaire de tous.

UNE PRÉSENCE MÉDICALE TRÈS ATTENDUE

C'est une nouvelle que les habitants attendent depuis longtemps : le docteur Daumas Petit débutera prochainement ses consultations à Bargemon.

Son installation est prévue courant de l'été, avec deux journées de présence par semaine. Cette arrivée vient renforcer l'offre de soins de proximité et constitue une avancée importante pour notre village.

Nous vous tiendrons informés des modalités pratiques dès que celles-ci seront arrêtées.

LE MARCHÉ DU JEUDI UN RENDEZ-VOUS À PRÉSERVER ENSEMBLE

Le marché a besoin de vous !

Chaque jeudi, le marché de Bargemon s'installe sur la place du parking Saint-Étienne. Plus qu'un simple lieu d'achat, il est un rendez-vous hebdomadaire qui fait vivre notre village. Comme de nombreux marchés ruraux, celui de Bargemon fait aujourd'hui face à de nouveaux défis. Les habitudes de consommation évoluent et, partout en France, certains marchés de village disparaissent peu à peu.

Face à cette réalité, la municipalité poursuit son engagement pour : soutenir les commerçants et producteurs présents, maintenir la diversité de l'offre, renforcer l'attractivité du marché, encourager la fréquentation par les habitants et les visiteurs.

Mais un marché ne peut vivre sans celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Faire vivre le marché, c'est choisir d'acheter local quand c'est possible, prendre le temps de flâner entre les étals, échanger avec les producteurs, partager un moment de vie et faire du jeudi un rendez-vous du village. Le marché de Bargemon est plus qu'un lieu de commerce :

c'est un patrimoine vivant, un lien précieux entre les habitants, une tradition à préserver ensemble.



Et si nous lui donnions un nouvel élan ?

Cet été, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour animer le marché et lui apporter une nouvelle dynamique : musiciens au chapeau, artistes, artisans, associations locales, démonstrations ou animations ponctuelles...

L'objectif ? Faire du marché de Bargemon un rendez-vous incontournable de l'été, apprécié des habitants comme des visiteurs.

Chaque présence, chaque initiative, chaque visite contribue à faire vivre ce rendez-vous hebdomadaire et à lui donner un nouvel élan.

Alors, rendez-vous chaque jeudi au marché de Bargemon... et faisons-le vivre ensemble !

En renforçant sa fréquentation et son attractivité aujourd'hui, nous pouvons ouvrir la voie à de nouveaux projets dans les années à venir et continuer à faire de ce lieu un véritable cœur de vie pour notre village.



Ecole de BARGEMON

PROJET - LECTURE COMPREHENSION - ARTS - EMC - SCIENCES

L'INVITÉ

Venue de l'auteur Michaël Brun-Arnaud, l'auteur des Mémoires de la Forêt, pour les classes de CP-CM1, CE1-CE2 et CM1-CM2



Michaël Brun-Arnaud

A noter :

Les mémoires de la forêt est dans les programmes de cycle 3 de 2025.

Une version audio et des adaptations sont possibles en cycle 2.



Le retour de l'invité :

Le **4 mai 2026**, j'ai eu le bonheur d'intervenir à l'**école de Bargemon** et, nom d'une pomme, cette journée restera longtemps gravée dans ma mémoire !

J'y ai rencontré des enseignantes remarquables et profondément investies, qui transmettent chaque jour le goût de lire avec une créativité admirable. Leur travail, leur imagination et leur engagement ont créé un véritable écrin littéraire pour les renardeaux de l'école. Les enfants, eux, m'ont touché par leur curiosité, leur énergie et leur préparation exemplaire - des questions jusqu'à l'élégant habit de fonction ! Leur intérêt sincère pour mon histoire, ses sujets et la lecture en général a donné à cette rencontre une saveur toute particulière : le goût de l'apprentissage ; et, avec le recul, celui du souvenir.

Ce fut une journée magique, chaleureuse et gourmande, faite de sourires et d'émotions précieuses. J'en suis reparti le cœur et l'estomac bien remplis ; avec l'espoir que ces moments auront semé, chez nos renardeaux préférés, de belles passions de lecture qui grandiront au fil des années.

Michaël Brun-Arnaud

Le bilan en images

Un temps de dédicace permettant à tous d'avoir accès à un temps d'échange privilégié sur sa lecture, en plus des interviews en classe.



Un goûter délicieux et joli pour les yeux de la part des parents.



Un temps de concrétisation des projets effectués en classe durant l'année, comme la lecture du Kamishibai.

Venue de Lilian Thuram auprès des élèves du CP au CM2

L'INITIATIVE DU PROJET :

La mairie a proposé ce beau projet fédérateur. L'école s'est saisie de ce dernier en constituant une progression liée à l'altérité et au conditionnement, le fait de voir autrement les choses. Des thématiques d'éveil des consciences qui sont au cœur du programme scolaire.

Un travail en amont en EMC et la production de diverses prestations artistiques : brigade de poésies pour les CE1-CE2, danse de création pour les CP-CM1 et théâtre pour les CE2-CM1.

Deux paires de BD écrites par Lilian Thuram offertes à l'école pour lire en classe. Ce qui a donné l'occasion de travailler sur ce genre littéraire, en se prêtant à l'exercice de rédiger une planche pour sensibiliser à la lutte contre le harcèlement.

Notre service civique Audrey GALLET a accompagné du début de l'année à cette rencontre les élèves des différentes classes dans la production des tâches finales.



Des temps de partage avec Lilian Thuram alternant questions, temps d'échanges avec des confessions des élèves sur des problèmes ou fiertés relationnels et même une partie de foot mêlant l'ensemble des élémentaires : une première !



Le soir de l'intervention, un temps d'échange pour les parents a été organisé à la salle polyvalente de Bargemon, où les productions des élèves ont été exposées.

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS



MAISON SAINT-MARTIN

Antiquités - Brocante
Achat - vente

11 rue de la Résistance, 83830 Bargemon



CHEZ PHILIPPE GALERIE MOUCHET

Céramique Verrerie
Achat - vente

11 rue de la Résistance, 83830 Bargemon



L'ARTISAN DE LUMIÈRE

Bougies Vent d'Est
ateliers - boutique - cadeaux

11 avenue Pasteur, 83830 Bargemon



JOLOSTEL

Bien être humain et animal
dépôt colis

4 rue Couchoire, 83830 Bargemon



MINAJO

plantes pot - aromatiques - légumes
Fleurs coupées le week-end

27 avenue François Maurel, 83830 Bargemon



ACCUEIL NOTRE DAME

Livres et articles religieux
Couture et machine à laver

19 rue de la Résistance, 83830 Bargemon



LA BOUFFARDE

Tabac - Presse - Snacking

15 place Philippe Chauvier, 83830 Bargemon



MAISON SUD

Agence immobilière

12 place Philippe Chauvier, 83830 Bargemon



7'ICI

Street food & traditions

7 avenue François Maurel, 83830 Bargemon



CHEZ ANAÏS

Snack

2 avenue Pasteur, 83830 Bargemon

RENDEZ-VOUS PERMANENTS DE L'ÉTÉ

PISCINE KIKI CARON

du lundi au samedi de 10h00 à 19h00

dimanche et jours fériés de 10h00 à 18h00

TOUS LES JEUDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE - place saint-etienne de 8h00 à 12h00

TOUS LES VENDREDIS

Familles rurales

AQUAGYM - piscine kiki caron de 19h00 à 19h45

TOUS LES SAMEDIS

Familles rurales

BÉBÉ NAGEUR - piscine kiki caron de 9h00 à 9h40

BARGEMON CET ÉTÉ S'ANIMÉ

SAMEDI 4 JUILLET

DPVA x TouZartZimut!

VERNISSAGE EXPOSITION ETIYÉ DIMMA POULSEN - musée camos - 19h00

MERCREDI 8 JUILLET

BTC

DÉCOUVERTE JEUX DE RÔLE - place de la mairie - 18h30

LUNDI 13 JUILLET

Familles rurales

CRÉATION COCARDES - place de la mairie de 10h00 à 12h00

Fun loisirs

RETRAITE AUX FLAMBEAUX - place de la mairie - 21h30

BAL - place Philippe Chauvier - 22h00

MARDI 14 JUILLET

Fun loisirs

CONCOURS DE PÉTANQUE - boulodrome bibiane - 14h00

SAMEDI 18 JUILLET

BTC

VERNISSAGE ICONISME PLURIEL - salle RDC mairie - 18h30

DIMANCHE 19 JUILLET

BTC

CONCERT - Eglise saint-Etienne - 18h30

MERCREDI 22 JUILLET

BTC

PIQUE-NIQUE PÉTANQUE INTERNATIONAL - boulodrome bibiane - 18h30

JEUDI 23 JUILLET

Fun loisirs

CONCOURS PÉTANQUE NOCTURNE - boulodrome bibiane - 20h00

SAMEDI 25 JUILLET

Familles rurales

SOIRÉE ASTRONOMIE - Champ de la Comtesse - 20h30

VENDREDI 31 JUILLET

Fun loisirs

GROUPE ADDVENGERS - DJ MISS MENTALO - place saint-Etienne

SAMEDI 1ER AOÛT

Fun loisirs

CONCOURS DE PÉTANQUE - boulodrome bibiane

DPVA

VERNISSAGE EMMA FORGEAUD - musée camos 11h30

Fun loisirs

GROUPE JERRY'S LIVE DJ MAXENCE - place saint-Etienne

DIMANCHE 2 AOÛT

Fun loisirs

CONCOURS DE PÉTANQUE - boulodrome bibiane - 14h30

AÏOLI - place saint-Etienne - 12h00

KALOU CAMÉLÉON VOCAL - place saint-Etienne - 21h00

DJ PAT - place saint-Etienne - 22h30

FÊTE SAINT-ETIENNE

MERCREDI 5 AOÛT

BTC

SOIRÉE PROJECTION CONTÉE - BARGEMON, UN VILLAGE, MILLE HISTOIRES -
place saint-Etienne - 19h00

SAMEDI 8 AOÛT

Familles rurales

SORTIE VÉLO RAIL

MERCREDI 12 AOÛT

Familles rurales

ANIMATION AUTOUR DE L'ÉCLIPSE SOLAIRE

BTC

PIQUE-NIQUE PERCHÉ - Col du Bel Homme - 19h00

SAMEDI 15 AOÛT

Fun loisirs

CONCOURS DE PÉTANQUE - boulodrome bibiane - 14h00

CHANTEURS + DJ PAT - place Philippe Chauvier - 21h00

SAMEDI 29 AOÛT

Familles rurales

STAGE AÉRIEN ET ACROBATIES - Salle polyvalente - 10h00-17h00

INAUGURATION EVS ARC EN CIEL - 18h00

LA VIE ASSOCIATIVE

Des femmes et des hommes engagés qui font vivre Bargemon au quotidien.

Par leur énergie, leur créativité et leur engagement, les associations participent pleinement à la richesse de la vie bargemonnaise.

Sportives, culturelles, patrimoniales ou solidaires, elles offrent à chacun des occasions de se rencontrer, de partager et de s'investir. À travers leurs actions et leurs événements, elles contribuent à faire de Bargemon un village vivant, accueillant et tourné vers l'avenir.

REMERCIEMENTS À L'ASSOCIATION CERCLE LITTÉRAIRE ET CULTUREL DE BARGEMON

Après plusieurs années d'engagement au service du village, l'association CLCB a cessé ses activités cette année.

Au fil des saisons, le CLCB a contribué à animer la vie locale, à créer des moments de convivialité et à faire vivre des instants de partage appréciés de tous. Par leur engagement, ses membres ont participé à renforcer le lien entre les habitants et à dynamiser la vie du village.

Mettre en place et faire vivre une association demande du temps, de la motivation et un véritable investissement personnel. C'est pourquoi il est important de saluer le travail accompli et l'esprit d'initiative qui ont animé le CLCB tout au long de son existence.

La commune remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont investis dans cette aventure associative et leur adresse toute sa gratitude pour leur contribution à la vie de Bargemon.



L'AMICALE DES CCFF-RCSC DE BARGEMON

bénévoles engagés au service de la protection de notre territoire

Au cœur de notre village, l'Amicale du Comité Communal Feux de Forêts et de la Réserve Communale de Sécurité Civile (CCFF-RCSC) de Bargemon rassemble des femmes et des hommes animés par un même objectif : contribuer à la protection de notre patrimoine naturel et à la sécurité de nos concitoyens.

Cette association a pour but de mettre en œuvre toute initiative tendant à apporter un soutien moral ou matériel aux membres du CCFF-RCSC de Bargemon.

Tout au long de l'année, les bénévoles du CCFF participent à des missions de prévention, de surveillance et d'information auprès de la population. Durant la saison estivale, particulièrement exposée au risque incendie, ils assurent des patrouilles de veille sur le massif forestier communal afin de détecter rapidement tout départ de feu et d'alerter les services compétents.

Au-delà de cette mission essentielle, l'Amicale œuvre également pour sensibiliser les habitants et les visiteurs aux bonnes pratiques de prévention des incendies, à la préservation de l'environnement et au respect des espaces naturels qui font la richesse de notre commune.

Les membres du CCFF participent régulièrement à la vie locale lors de manifestations communales, d'actions de formation et de rencontres avec les habitants. Elle entretient également un esprit de solidarité et de convivialité entre ses membres, indispensable à l'efficacité de son engagement bénévole. Face à l'augmentation des risques liés aux épisodes de sécheresse et aux changements climatiques, le rôle des CCFF est plus que jamais essentiel.

Soutenir l'Amicale des CCFF de Bargemon, c'est participer à la protection de notre territoire et transmettre aux générations futures un patrimoine naturel préservé.

E-mail : bargemonccff@gmail.com



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE ET DES CHAPELLES DE BARGEMON (ASEPCB)

Une nouvelle dynamique pour notre patrimoine religieux

Le patrimoine religieux de Bargemon fait partie intégrante de notre histoire et de notre identité collective. Chapelles et église témoignent du passé du village et constituent un héritage précieux à préserver.

L'association pour la sauvegarde de l'église paroissiale et des chapelles de Bargemon qui se renouvelle, poursuit et intensifie ses actions. Son objectif reste inchangé : préserver, restaurer et faire vivre ce patrimoine commun.

Parmi les priorités actuelles figure la Chapelle de Montaigu, aujourd'hui fermée pour des raisons de sécurité. Cet édifice nécessite d'importants travaux de restauration afin de pouvoir être préservé et, à terme, de nouveau accessible.

Au-delà de la restauration, il s'agit d'un véritable projet collectif, à la fois patrimonial, culturel et symbolique pour le village.

Afin de soutenir ces actions, l'association organisera dans les prochains mois plusieurs initiatives : concerts, rencontres, événements culturels et participatifs. Ces moments permettront à la fois de sensibiliser, de rassembler et de collecter des fonds pour avancer concrètement dans les projets de restauration.

Par ailleurs, une collecte de dons va être lancée avec le soutien de la Fondation du Patrimoine. Si une première tranche de travaux a déjà pu être engagée, cette campagne permettra d'accompagner les prochaines étapes de restauration et de poursuivre la sauvegarde de cet édifice emblématique.

Préserver le patrimoine de Bargemon, c'est préserver une mémoire vivante qui nous relie les uns aux autres.

Vous souhaitez participer à cette démarche ?

Rejoignez l'association, devenez adhérent, prenez part aux événements à venir ou soutenez la collecte de dons. Chaque geste, chaque contribution, participe à la transmission de notre patrimoine aux générations futures.



MOLI D'OLI



MOLI D'OLI

Voilà maintenant cinq ans que l'association œuvre pour notre moulin communal du XVIII^e siècle.

8 avril 2021

- création de l'association Moli d'Oli pour la restauration du moulin oléicole du Pré-Conduit

19 mai 2021

- convention communale pour six ans de gestion de la trituration à la meule en pierre et la promotion de toute activité oléicole

29 avril 2022

- convention communale pour trois ans de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation et la réhabilitation du moulin communal du Pré-Conduit et de sa ressource

4 juillet 2025

- renouvellement convention communale pour trois ans de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation et la réhabilitation du moulin communal du Pré-Conduit et de sa ressource.

A ce jour :

- Plus de 500 000 € de subventions et dons. 120 000 € de travaux déjà réalisés (toiture, meule en pierre et ses engrenages bois)
- Plus de 300 adhérents et de nombreux bénévoles qui contribuent aux travaux et aux campagnes oléicoles
- Deux salariés à l'année (boutique du moulin et visites guidées – entretien du moulin, des oliveraies sous contrat et trituration de novembre à janvier)
- Plusieurs manifestations annuelles pour la promotion et valorisation du site
- Plus de 1 500 visiteurs chaque année et présence dans le guide du Petit futé depuis deux ans

Travaux 2^e semestre 2026 :

- Restauration de la roue à augets
- Réfection du muret d'enceinte de la Doux
- Remplacement de la centrifugeuse

Journées Européennes du Patrimoine samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026 : Grande manifestation d'inauguration de l'ensemble des travaux déjà réalisés. Le tourisme est la première source de revenus de notre village. L'entretien de son patrimoine attire les visiteurs. Si vous ne connaissez pas encore le moulin, venez nous rendre visite et découvrir la tradition et le savoir-faire ancestral toujours vivant.



ASSOCIATION LES ANCIENS ET AMIS DE BROVÈS

Quatre-vingt âmes et quelques 5000 moutons n'ont pas suffi pour arrêter le projet fou et invraisemblable de nos hommes politiques de l'époque, qui de leurs bureaux parisiens, ont décidé de rayer tout simplement de la carte de France BROVÈS, village du Haut Var... Au début des années soixante, la création d'un camp militaire sur le plateau de Canjuers était plus que d'actualité. BROVÈS d'une superficie de 3000 hectares seulement a été inclus sans état d'âme dans les 35000 hectares prévus pour la réalisation d'une telle opération. Après dix ans de lutte stérile, en juin 1974, les derniers habitants furent définitivement expropriés du village, qui devenait ainsi la propriété de l'Etat.

De nos jours une telle gabegie n'aurait pas lieu. Comment imaginer aujourd'hui détruire entièrement la vie d'un petit village et de ses habitants. Quelle folie, quel mépris de la part de nos politiciens du moment ! « Balayer » ainsi une petite communauté agraire, une terre pastorale où il faisait bon vivre, réputée pour son climat apprécié des vacanciers, pour ses bons produits du terroir, son pain au levain cuit au feu de bois, ses bons fromages... Pour les Brovésiens ce tragique destin fut une profonde blessure qui ne s'est jamais totalement refermée... Nés sur les terres de leurs ancêtres, ils y avaient construit leur univers et pensaient y vivre paisiblement jusqu'à la fin de leurs jours.

L'histoire de Brovès et de ses habitants qui est aussi celle du département, de la région et du pays tout entier ne doit pas tomber dans l'oubli.

En mai 2005, à la suite de la parution d'un article de presse dans Var Matin, intitulé « Brovès sera-t-il définitivement rayé de la carte ? » une association a vu le jour : « Les Anciens et Amis de Brovès » Créée par cinq anciens « enfants de Brovès » devenus quinquagénaires elle compte actuellement 150 adhérents. La sauvegarde du patrimoine du village, le maintien du lien entre les anciens et amis de Brovès représentent ses objectifs principaux et s'inscrivent dans un véritable travail de mémoire. Dans cette optique, l'association a obtenu une salle, dans le village voisin de la Roque-Esclapon, qui va lui permettre de raconter aux futures générations le tragique destin de cette commune à l'aide d'un grand nombre de photos, de coupures de journaux, de films ou de vestiges symboliques. Un ambitieux projet de connexion multimédia avec les communes voisines est également à l'étude actuellement.

Inscription



35^{ème} ÉDITION

BARGEMON - CLAVIERS - CALLAS



Course des 3 VILLAGES

Dimanche
8 novembre 2026
BARGEMON



Course historique - 16km

Traversée des 3 villages - 390m D+

Trail découverte - 10km

Boucle au départ de Bargemon - 330 D+

Randonnée - 10km

Boucle au départ de Bargemon - 330 D+

Courses pour les enfants



coursedes3villages

Partenaires :



CULTURE & PATRIMOINE

LA CHRONIQUE DES MUSÉES

Les musées de Bargemon : comprendre leur histoire et leurs collections

Présents dans le paysage bargemonnais depuis plus de vingt ans, les musées communaux font désormais partie de l'identité culturelle du village. Mais comment sont-ils nés ? D'où viennent leurs collections ? Comment fonctionnent-ils aujourd'hui ?

À travers cette chronique régulière, nous vous proposons de découvrir les coulisses des musées de Bargemon, leur actualité, leurs projets et les trésors qu'ils conservent. Chaque numéro mettra également à l'honneur une pièce remarquable issue de leurs collections.

L'aventure muséale bargemonnaise débute dans les années 1990 sous l'impulsion du maire Pierre Blanc. L'objectif est alors de développer l'attractivité culturelle et touristique du village. Une première étape est franchie en 1995 avec l'ouverture du Musée Camos. Suivent ensuite le Musée des Fossiles et Minéraux en 2004, le Musée de la Mécanographie en 2012, puis le Musée du Garde Champêtre en 2017.

Après plusieurs années marquées par la crise sanitaire et différents travaux, les musées poursuivent aujourd'hui leur mission d'accueil et de transmission. Ils sont ouverts du mercredi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les collections présentées dans les différents musées proviennent principalement de passionnés qui ont souhaité partager leurs découvertes et leur savoir.

Au Musée des Fossiles et Minéraux, le cœur de la collection est constitué des quelque 3 000 pièces acquises auprès de Jacques Henricy. Cet ensemble a été enrichi au fil des années par des dons et de nouvelles acquisitions. Fossiles marins, ammonites, minéraux et géodes témoignent de centaines de millions d'années d'histoire géologique.

Le Musée du Garde Champêtre présente quant à lui la collection d'Hedi Zahaf, ancien garde champêtre de Bargemon. Riche d'environ 600 objets, elle rassemble uniformes, cartes postales, santons, documents et équipements illustrant l'histoire de cette fonction depuis le XVII^e siècle.

Enfin, le Musée de la Mécanographie conserve près de 660 machines, dont environ 200 sont exposées au public. Issues notamment des collections Préjean et d'un important fonds grenoblois, elles retracent plus d'un siècle d'évolution des techniques d'écriture, de calcul et de reproduction documentaire.



La pièce du mois

Ce poisson fossile découvert sur le plateau de Canjuers a rejoint les collections du musée en 2026 grâce au don de Madame Pastinelli, de Nice. Âgé d'environ 150 millions d'années, il constitue l'une des rares pièces de grande taille conservées dans un état aussi complet. Son espèce n'a pas encore pu être identifiée avec certitude. Les recherches se poursuivent afin de mieux comprendre son origine et sa place dans la faune marine du Jurassique.

GOLD and BLUE

ETIYÉ DIMMA POULSEN

peintures et sculptures
de la belgo-bargemonnaise



04 AU 26 JUILLET 2026

MUSÉE CAMOS

1 place saint-Étienne Bargemon

Vernissage le 04 juillet à 19h

TouZartZimut!



TOUZARTZIMUT!

On retrouve dans les peintures d'Etiyé ce qui fait l'originalité de la sculptrice : une double référence à l'Éthiopie et à ces pays du Nord de l'Europe où elle vit quand elle n'est pas à Bargemon.

Dans ses sculptures comme dans sa peinture l'éclat des couleurs (pigments naturels) laisse place au bleu, au noir, au fusain ; mais les feuilles d'or sont toujours là, tant fonds lumineux qu'astres généreux, se reflétant aux miroirs aquatiques. L'art est chez elle une façon de résister à toutes les barrières, toutes les embûches, pour affirmer la possibilité de s'arrêter enfin, en regardant la plante solitaire, dans une méditation qui suspend tous les maux. Tranquille et calme, l'humain redevient nature.

LES MAINS DU VILLAGE

Commerçants, artisans, professionnels : ceux qui font vivre Bargemon au quotidien.

Par leur savoir-faire, leur engagement et leur présence de proximité, les acteurs économiques participent pleinement à la vitalité du village.

Boutiques, ateliers, services et entreprises contribuent chaque jour à faire vivre Bargemon et à renforcer son attractivité.

Leur soutien accompagne également la réalisation du Lou Bram de l'Aret.

COMMERCES

Alimentation PROXI

Place Philippe Chauvier
Tél : 04 94 76 63 69

Tabac La Bouffarde

Place Philippe Chauvier
Tél : 04 94 76 64 52

Salon de coiffure - Best Of

7 avenue François Maurel
Tél : 04 94 76 68 30

Garage de Bargemon

Chris Auto Moto

RD 25 route de Callas
Tél : 04 94 50 43 01
garagedebargemon83@gmail.com

Boucherie Frédéric

Charcuterie artisanale
place Philippe Chauvier
Tél : 04 94 76 60 13

Cave à Vins

Jean-Pierre Espana
avenue François Maurel
Tél : 04 94 76 60 78

Institut de beauté - Perle d'Eau

5 rue Gabriel Péri
Tél : 06 14 79 75 12
perledeau@sfr.fr

Taxi Bargemon

Tél : 06 07 15 34 05

Taxi Dominique

Tél : 06 95 05 05 74

Boulangerie Banette (Annexe)

2 place Philippe Chauvier
Tél : 04 94 68 32 53

La Cabane de Loune

3 rue Gabriel Péri
Tél : 06 61 22 90 71
lacabanedeloune83@gmail.com

La Paperasserie

Sara Giner

6 rue Gabriel Péri
Tél : 09 88 30 02 80
contact@alapaperasserie.com

BARS

Café du Commerce

10 place Philippe Chauvier
Tél : 04 94 47 86 64

Le Cercle des travailleurs

5 place Philippe Chauvier

Le petit fils

9 place Philippe Chauvier
Tél : 06 12 70 66 03

RESTAURANTS

L'estanco

3 place Philippe Chauvier
Tél : 04 94 76 77 17

Le Tandem

1 rue Jean Jaurès
Tél : 04 94 76 70 69

La Scarpetta

13 rue de la Résistance
Tél : 06 35 54 89 72

La Campana

25 rue de la Résistance
Tél : 04 94 76 63 15

Food Truck les 2A

Tél : 07 66 48 51 74

AGENCES IMMOBILIÈRES

Compagnie Provençale

Immobilière - Lene Muller

1 avenue François Maurel
Tél : 04 94 99 19 95
06 84 63 95 41
bargemon@compagnie-provencale.com

Agence Pierre Simon

2 avenue François Maurel
Tél : 04 94 84 29 46
07 61 70 91 00
psbargemon@gmail.com

Agence Maison Sud

12 place Philippe Chauvier
Tél : 04 94 39 22 00
www.maisonsud.net

ART & ARTISANAT

Alain Baverey

La Tour du Clos
rue Marceau
Tél : 04 94 76 66 87
www.tour-du-clos.perso.sfr.fr

F-C Photography

Galerie photos
3 rue Gabriel Péri
Tél : 06 85 31 75 96
fabienchevallier.photography@gmail.com

Atelier de poterie Boutique

Marie-Suzanne Verspoor
rue de la Poissonnerie
Tél : 04 94 76 72 34

Galerie Beddington Fine Art

Michèle & Guy Beddington
Les Remparts
Tél : 04 94 76 64 06
contact@beddingtonfineart.com

MENUISERIE

Menuiserie Placoplatre

Ferronneries - SARL MPF
1027 Route de Seillans
Tél : 06 63 00 51 65
sarlmpf83@gmail.com

PEINTURE

Atelier Moreau

Tél : 04 94 76 77 38
atelier.moreau@wanadoo.fr

ENTRETIEN PARCS & JARDINS

Entreprise Hardy Services

Tél : 06 65 45 65 99
hardybaptiste83@gmail.com

Xavier Francoul

180 chemin de Saint Roch
Tél : 06 08 83 62 05

Entreprise Antoine Gunuey

Tél : 04 94 76 71 25
antoine.gunuey@wanadoo.fr

Entreprise Jérôme Bourges

209 chemin de Ribelon
Tél : 04 94 99 10 28
06 07 74 89 59

38

BROCANTE

Antiquités Renaud Moya

Rue Gabriel Péri
Tél : 06 74 29 32 54
moya.renaud@wanadoo.fr

Antiquités & Brocante Isabelle Saint Martin

11 rue de la Résistance
Tél : 06 88 35 86 80
isabelle.saintmartin7@gmail.com

ARTISANS

Entreprise GATP Gatti

chemin du bosquet
Tél : 04 94 47 81 43
06 59 96 94 71
e-mail : gattiseb@aol.com

Entreprise Fabrice Caille TP

Quartier La Pillarde
Tél : 04 94 76 60 48
fcaille83@orange.fr

Entreprise SAS Caille TP Thierry Caille

33 rue Jean Jaurès
Tél : 06 60 93 82 16
sascailletp@orange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Entreprise Blanc & Fils SARL

Tél : 04 94 76 64 06
eurlblanc@orange.fr

PLOMBERIE

Entreprise Frédéric Schlatter

Tél : 04 94 76 63 55
fred.schlatter@orange.fr

ARCHITECTE

Madou Hillenius

Tél : 06 63 48 90 21
larchitecte.com

Boutique Passé Simple

6 rue Jean Jaurès
Tél : 06 38 49 15 97
lerisf@gmail.com

Brocante Philippe Mouchet

11 rue de la Résistance
Tél : 06 17 03 12 92

Entreprise Giner

5 rue de couchoire
e-mail : maconnerie.giner@gmail.com
Tél : 06 62 30 44 65

Entreprise Franck Montero

6 avenue Pasteur
Tél : 06 64 54 21 44

Al Banaa Arseen

12 rue Jean Jaurès
Tél : 06 24 03 31 23
arseenalbana@gmail.com

Aollo Fahed

32 rue François Maurel
Tél : 06 60 90 49 21
fahadaollo87@gmail.com

EP Vianney

27 rue de la Résistance
Tél : 06 68 51 28 64
epvianney@gmail.com

Chevrel Thierry Plomberie

Quartier Baoufreye
Tél : 06 76 17 37 69
thierry.chevrel@gmail.com

INTENDANCE

Madame Besson

21 avenue François Maurel
Tél : 06 29 26 68 50
madamebesson@gmail.com

**Vous êtes commerçant ou professionnel à Bargemon ?
Vous souhaitez soutenir le prochain numéro du Lou Bram de
l'Aret ? Contactez la mairie.
tél : 04 94 39 09 20 - email : mairiebargemon@orange.fr**

LA VOIX DU VILLAGE

Le magazine se construit aussi avec vous

Le Lou Bram de l'Aret a vocation à refléter la richesse et la diversité de la vie bargemonnaise. Pour enrichir ses pages, les habitants sont invités à partager leurs photographies, leurs souvenirs, leurs témoignages, leurs initiatives ou leurs regards sur le village. Ces contributions pourront illustrer les articles, nourrir certaines rubriques ou faire l'objet de publications dédiées.

Parce qu'un village se raconte aussi à travers celles et ceux qui le vivent au quotidien, chacun peut participer à faire de ce magazine un véritable espace de partage et de mémoire collective.

Votre regard sur Bargemon : La photo des habitants

Chaque numéro, une sélection de photos du village prises par ses habitants pourra être publiée. Un paysage, une ruelle, un coucher de soleil, un moment de fête, un détail du patrimoine... Vous avez capturé un instant de Bargemon que vous aimez ? Partagez-le avec nous.

Votre mot dans le Lou Bram : Un souvenir, une idée, un témoignage

Chaque numéro, un espace pourra être réservé à une contribution d'habitant.

Ce que j'aime à Bargemon...

Un souvenir du village

Une idée pour demain

Un regard sur notre cadre de vie

Format court : 800 caractères maximum.

L'initiative du village

Mettre en lumière celles et ceux qui font vivre Bargemon

Une initiative citoyenne, un bénévole, un geste collectif, une rue fleurie, un projet associatif...

Parce que les belles dynamiques méritent aussi d'être partagées.

Comment participer ?

Par email : mairie.bargemon.affre@orange.fr

Dépôt possible en mairie

Afin de permettre une participation équilibrée, les contenus publiés seront sélectionnés selon l'espace disponible et dans le respect de l'esprit du magazine municipal.

Les textes peuvent être adaptés ou raccourcis pour des raisons de mise en page.

Une attention particulière sera portée à la diversité des contributions d'un numéro à l'autre.

Directeur de la publication : Nadine Decarlis

Conception / réalisation : Ariane Affre

Imprimeur : Sericoncept - tirage 700 ex.

Distribution : Mairie et commerçants de Bargemon

2026	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	Samedi 4 Vernissage expo Etiyé Dimma Poulisen <i>Musée Camos - 19h00</i>			Début octobre Spectacles arts de la rue "Outside the Box" et "Solo Gesto"		
	Lundi 13 Bal <i>Place Philippe Chauvrier - 22h00</i> Mardi 14 Concours de pétanque <i>Boulodrome - 14h00</i> Jeudi 23 Concours pétanque nocturne <i>Boulodrome - 20h00</i> Vendredi 31 Groupe Addvengers DJ Miss Mentalo <i>Place St Etienne</i>	Samedi 1^{er} Concours de pétanque <i>Boulodrome</i> Groupe Jerry's Live DJ Maxence <i>Place St Etienne</i> Dimanche 2 Concours de pétanque <i>Boulodrome - 14h30</i> Aioli <i>Place St Etienne - 12h00</i> Kalou caméléon vocal <i>Place St Etienne - 21h00</i> DJ PAT <i>Place St Etienne - 22h30</i> Samedi 15 Concours de pétanque <i>Boulodrome - 14h00</i> Chanteurs + DJ PAT <i>Place Philippe Chauvrier - 21h00</i>	Dimanche 13 Vide-grenier <i>Places et rues de Bargemon - 9h00 à 17h00</i> En septembre Concours de pétanque des 3 villages <i>Boulodrome</i>	12 au 25 Participation à Octobre Bleu	Dimanche 22 Stage de self-défense (Lutte contre les violences faites aux femmes) <i>Salle polyvalente ou Sissilu</i> Dimanche 29 Loto de Noël <i>Salle polyvalente - 13h30</i>	Samedi 19 Chants de Noël <i>Eglise Saint Etienne - 17h00</i>
	Du 15 au 30 Exposition peintures <i>salle HDC de la Mairie</i> Mercredi 8 Découverte jeux de rôle <i>Parvis Mairie - 18h30</i> Dimanche 19 - Concert <i>Eglise St Etienne - 18h30</i> Mercredi 22 Pique-nique international <i>Pétanque Boulodrome - 18h30</i>	Mercredi 5 Soirée projection contée Bargemon, un village mille histoires <i>Parvis de la Mairie/Musée - 19h00</i> Mercredi 12 Pique-nique perché <i>Col du Bel Homme - 19h00</i>				
			Samedi 19 & Dimanche 20 Journées du Patrimoine <i>Moulin communal 10h00-12h00 / 14h00-18h00</i>	12 au 25 Participation à Octobre Bleu		
	Samedi 11 Sortie Aqualand Lundi 13 Atelier création cocardes <i>Parvis Mairie - 10h00-12h00</i> Samedi 25 Soirée astronomie <i>Champ de la Comtesse</i>	Samedi 8 Sortie Vélo Rail Mercredi 12 Animation éclipse solaire Samedi 29 Stage aérien et acrobaties <i>Salle polyvalente - 10h00-17h00</i> <i>Inauguration EVS Arc en ciel - 18h00</i>				En décembre Spectacle de Noël
			Samedi 5 Forum des associations <i>Mairie - 9h00-12h00</i>	Samedi 3 Balade naturaliste - DPVa 12 au 25 CCAS - Octobre Bleu	Dimanche 15 CCFF - Thé dansant <i>Salle Polyvalente</i> Dimanche 8	
Course 3 Villages						